



# Rapport D'activité

URPS  
Masseurs Kinésithérapeutes

**2021**



# Introduction

Une équipe au service  
de la kinésithérapie, de  
la santé publique et des  
besoins des patients.



URPS MKL PACA



Inscrire la kinésithérapie au coeur de la  
politique de Santé Publique

# Table des Matières



04

- **Edito**

Retour sur une année de transition

06

- **Une équipe renouvelée**

L'année 2021 a été l'occasion du renouvellement de l'Assemblée Générale de l'URPS MKL PACA. Une nouvelle équipe a été élue pour poursuivre notre action au service des patients et de la profession

08

- **Facilité l'accès aux soins**

Permettre aux patients de trouver facilement le kinésithérapeute qui va être en mesure de répondre à son besoin de prise en charge kinésithérapique pour améliorer l'accès aux soins.

10

- **Former pour mieux répondre à la demande de soins**

Aussi bien du point de vue des tests antigéniques que du point de vue de la prise en charge des symptômes prolongés du COVID 19 la crise sanitaire a imposé d'adapter rapidement l'offre de soins en kinésithérapie

12

- **Améliorer la permanence des soins en développant les réseaux**

Soutenir et développer les réseaux de soins afin de potentialiser l'acquisition de compétences et la mise en place de solutions innovantes pour améliorer la permanence des soins

16

- **Combattre l'épuisement professionnel**

Pour pouvoir offrir des soins de qualité aux patients il est incontournable de prendre soin des soignants

18

- **Une profession au service des missions de Santé Publique**

La RAAC constitue un des piliers essentiels du virage ambulatoire. L'URPS MKL PACA s'est fortement impliquée dans le développement de la RAAC au sein de notre région.

20

- **Inscrire notre action dans l'exercice coordonné**

L'action coordonnée des différentes professions de santé est un des leviers qui contribuent à l'amélioration de l'action de chacun.

22

- **Informier le grand public**

Pour améliorer l'efficacité de nos actions il est déterminant que celles-ci soient diffusées auprès du grand public.

**Julien AUTHEMAN****Président de l'URPS****Délégué régional SNMKR****François RANDAZZO****Secrétaire Général de l'URPS****Président du syndicat Alizé****Jean Fabien LAZARO****Vice Président de l'URPS****Représentant FFMKR**

# Edito

L'année 2021 a été une année de transition à tous points de vue. Au niveau de la crise sanitaire il a été nécessaire d'inscrire notre système de santé dans la gestion de la crise pour permettre à notre société de fonctionner tout en garantissant une protection optimale à nos concitoyens. Au niveau de notre URPS, les élections ont été l'occasion de rebattre les cartes et de donner une légitimité encore plus grande à notre démarche intersyndicale. Notre volonté d'inscrire notre action dans une dimension intersyndicale a trouvé un écho auprès des kinésithérapeutes de la région Provence Alpes Côte d'Azur qui ont placé nos trois syndicats représentatifs à égalité parfaite en nombre de sièges au sein de l'Assemblée Générale de notre URPS. Cette configuration nous a permis de nous remettre aussitôt au travail dans le cadre des missions dévolues règlementairement à notre URPS ainsi que dans le cadre du CPOM que notre URPS a conclu avec l'ARS PACA.

L'année 2021 a été une année placée sous le signe de la formation, aussi bien du point de vue des nouveaux élus qu'il nous a fallu former aux arcanes de l'action en santé publique, que du point de vue des kinésithérapeutes auxquels nous avons proposé de nombreuses actions de formation dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne la réalisation de tests PCR et la prise en charge des patients présentant des symptômes prolongés du COVID 19. La crise sanitaire a continué, tout au long de l'année, à nous inciter à nous remettre en question pour innover et proposer des solutions afin de répondre aux problématiques de santé publique posées par cette épidémie.

Nous espérons que le plus gros de cette crise soit aujourd'hui derrière nous. C'est armés de cette expérience singulière que nous ferons face aux futurs défis auxquels seront confrontés notre système de santé en général et notre URPS en particulier. Les liens robustes que nous avons tissés avec nos partenaires institutionnels et les représentants des autres professions de santé viendront compléter notre arsenal.





# Une équipe renouvelée au service de la profession, des patients et de la santé publique

Notre URPS porte, depuis 2019, une vision intersyndicale de la construction de nos actions qui nous permet de créer une véritable synergie au niveau des ressources humaines de chacune de nos structures syndicales. Cette approche a été plébiscitée par les kinésithérapeutes de la région PACA en répartissant les forces de façon égale en termes de postes au niveau de la région.

## Le Bureau



Julien AUTHEMAN  
Président



Pierre Antoine GAU  
Vice-Président



Jean Fabien LAZARO  
Vice-Président



François RANDAZZO  
Secrétaire Général



Émilie THOMAS  
Secrétaire Générale  
adjointe



Maurice RAMIN  
Trésorier



Jean François TESSIER  
Trésorier adjoint

## Les élus



Hélène BOUCHET



Fabienne BOURG



Nathalie BREUQUE



Stéphanie CARCENAC



Cyril CASTALDO



Julien DEMEY



Laura ESENTATO



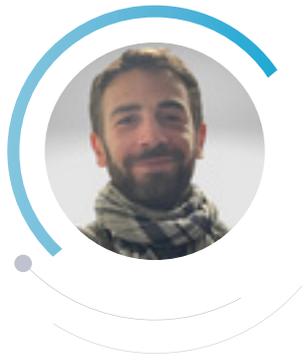
Vincent GENSAC



Lisa GOFFENY



Philippe LOUCHEUX



Didier MATRAY



Alexandre PRATESI



Sandra ROSSOTTI



David WOLFF

Et...

Rodolphe BIZET

Alexis CRIVELLO

Gilles LAMBERT

# Faciliter l'accès aux soins

Une des principales problématiques auxquelles est confronté notre système de santé est la difficulté à permettre au patient d'identifier, dans les délais les plus courts possibles, le professionnel de santé disponible le mieux armé pour le prendre en charge. La kinésithérapie ne déroge pas à cette règle et l'URPS MKL PACA a mis en place un annuaire des pratiques préférentielles des masseurs-Kinésithérapeutes afin d'améliorer cette situation.

## Un annuaire en constante mutation...

L'annuaire des pratiques préférentielles de l'URPS MKL PACA regroupe des informations concernant aussi bien les pratiques préférentielles exercées par les kinésithérapeutes, que les spécificités d'exercice ou encore les matériels spécifiques que peuvent utiliser les masseurs-kinésithérapeutes dans le cadre de leur exercice.

## ...Pour suivre les évolutions du cadre d'exercice de la kinésithérapie

L'annuaire des pratiques de l'URPS MKL PACA fait régulièrement l'objet de mises à jour afin de permettre aux patients de bénéficier d'un outil qui intègre aussi bien les pratiques temporaires (pendant l'épidémie de COVID 19 nous avons ajouté la prise en charge post COVID 19 ainsi que la poursuite des prises en charge à domicile pendant les confinements) que les dernières évolutions du cadre d'exercice de la kinésithérapie. Mais il y a également des évolutions du cadre légal de la kinésithérapie. Ça a été par exemple le cas en février 2021 lorsque l'Ordre des kinésithérapeutes a fait évoluer la liste des spécificités reconnues.



### Les spécificités d'exercice

Un certain nombre de spécificités ont été reconnues par l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (avis CNO N°2021-02). Pour pouvoir se revendiquer d'une spécificité d'exercice, un masseur-kinésithérapeute doit avoir suivi une formation en rapport avec l'une des spécificités d'exercice reconnue par le CNO. Cette formation doit comporter un volume d'enseignement de 80 heures minimum et avoir été délivrée par un organisme de formation continue signataire de la charte de l'Ordre relative aux organismes de formation. Pour prendre connaissance de la liste des spécificités d'exercice suivez le lien suivant : <https://bit.ly/3NW4BA4>



### Les pratiques préférentielles

Ce sont les pratiques préférentielles pour lesquelles il n'existe pas de spécificité d'exercice. On y trouve par exemple la prise en charge de patients post Covid 19, la pratique des soins à domicile, la pratique dans le cadre de la réhabilitation améliorée après chirurgie, etc



### Le matériel spécifique

On retrouve dans cette liste les matériels les plus souvent demandés par les médecins comme notamment la balnéothérapie, la dépressothérapie, la cryothérapie, les ondes de choc, l'échographie, etc...

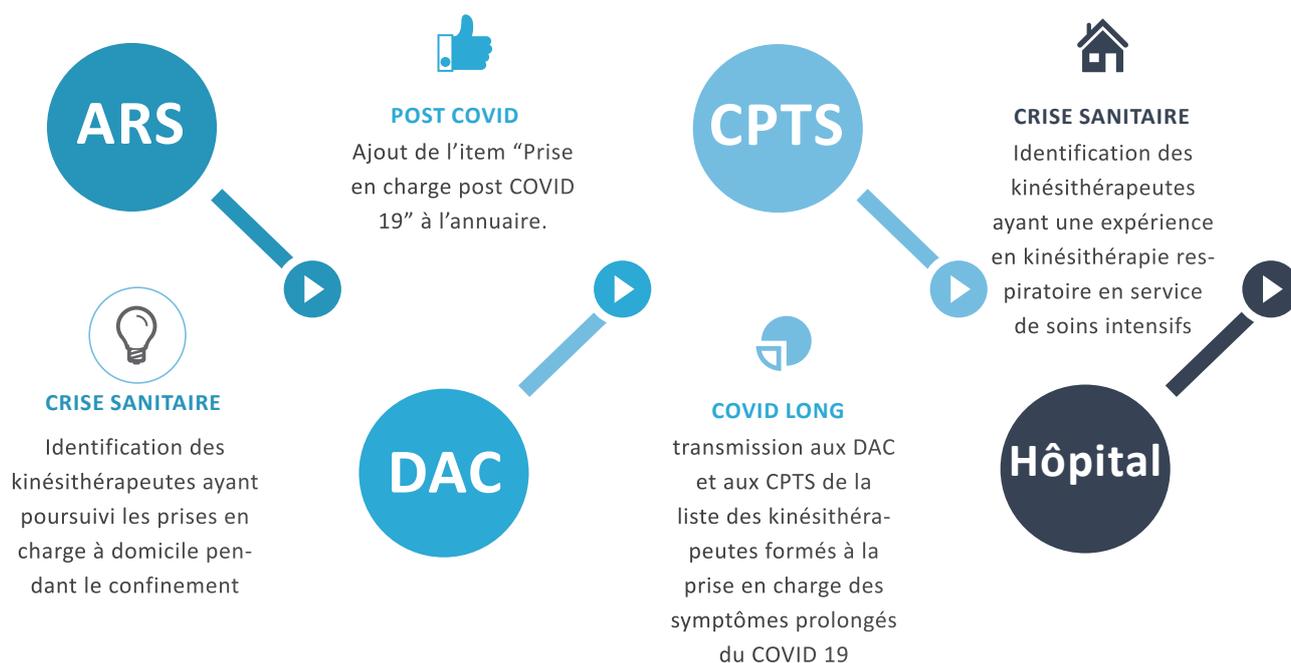
## Un déploiement ralenti par la crise sanitaire...

Au cours de la crise sanitaire, les ressources humaines et économiques de l'URPS MKL PACA ont été mobilisées dans le but de répondre à la situation d'urgence causée par l'épidémie. Fourniture d'équipements de protection aux masseurs-kinésithérapeutes pour leur permettre de poursuivre les prises en charge de leurs patients, adaptation de l'annuaire des pratiques pour y intégrer les prises en charge post COVID19, recensement des kinésithérapeutes ayant de l'expérience dans les services de soins Intensifs, formations aux tests antigéniques ainsi qu'à la prise en charge des patients souffrant de symptômes prolongés du COVID 19. À l'heure où la crise semble montrer des signes d'essoufflement nous avons programmé de nouvelles campagnes de communication pour améliorer la connaissance de cet outil par les kinésithérapeutes, les professionnels de santé et plus largement par les patients.

## ...Mais un outil plebiscité par de nombreux acteurs de la coordination des soins

Malgré la mobilisation de nos ressources humaines par la crise sanitaire, nous avons à plusieurs reprises pendant cette période fait évoluer notre annuaire afin de répondre à des sollicitations émanant de différentes structures impliquées dans l'organisation et la coordination des soins. Cela a été notamment le cas pendant le premier confinement pendant lequel nous avons ajouté un item pour identifier les masseurs-kinésithérapeutes ayant poursuivi les prises en charge à domicile. L'URPS s'est ensuite attachée à identifier les kinésithérapeutes ayant une expérience en kinésithérapie respiratoire en service de réanimation afin de répondre aux besoins liés à l'explosion des hospitalisations en soins intensifs qui a été observée à l'occasion des vagues successives de l'épidémie de COVID 19. Au début de l'année 2021 nous avons une nouvelle fois modifié l'annuaire pour intégrer l'item "Prise en charge post-COVID". En effet de nombreux services hospitaliers, mais aussi des DAC (qui s'appelaient encore PTA à l'époque) nous avaient fait remonter les difficultés qu'elles rencontraient pour orienter leurs patients à leur sortie d'hospitalisation. Enfin, fin 2021 nous avons transmis la liste des masseurs-kinésithérapeutes formés à la prise en charge des symptômes prolongés du COVID aux DAC et aux CPTS de la région PACA.

Nous sommes aujourd'hui en train de travailler avec les autres URPS MK afin d'harmoniser les annuaires élaborés dans les différentes régions.



# Former pour mieux répondre à la demande de soins

L'article R.4031-2 du Code de la Santé Publique définit les missions des Unions Régionales des professionnels de santé. Un de ces points précise que les URPS participent à la mise en oeuvre du Développement Professionnel Continu. Nous n'avons pas vocation à nous substituer aux organismes de formation continue qui remplissent leur office, néanmoins quand il apparaît sur un territoire, ou dans des circonstances exceptionnelles comme cela a pu être le cas pendant la pandémie, nous intervenons afin de répondre à une demande de prises en charge non pourvues.

## Les kinésithérapeutes acteurs à part entière de la stratégie Tester, Tracer, Isoler...

Pour faire face à la pandémie le Gouvernement a mis en place la stratégie Tester, Tracer, Isoler qui a pour vocation de limiter la propagation du virus. Cette stratégie s'appuie sur le repérage précoce des symptômes, la réalisation de tests et l'isolement des malades ainsi que des personnes ayant été en contact avec eux.

Pour déployer cette stratégie à un niveau permettant de tester la population massivement, la possibilité de pratiquer des tests RT-PCR et antigéniques a progressivement été ouverte à la plupart des professions de santé, dont les masseurs-kinésithérapeutes. Pour inscrire pleinement les masseurs-kinésithérapeutes dans cette stratégie l'URPS MKL PACA a ouvert 12 sessions de formations réparties sur 4 sites différents et ayant permis de former près de 500 masseurs-Kinésithérapeutes (477)



## La prise en charge des symptômes prolongés du COVID-19, un enjeu pour l'avenir...

En parallèle de la prise en charge de la phase aiguë des cas de COVID-19 le phénomène des symptômes prolongés du COVID-19 s'est progressivement imposé comme un véritable enjeu de la gestion de l'épidémie de COVID-19 pour les mois et années à venir. Ce syndrome multiforme qui est difficile à appréhender toucherait de 10 à 30% des patients ayant souffert d'un épisode de COVID-19 ce qui représenterait, selon l'office for National Statistics cité dans les réponses rapides de la HAS au sujet des symptômes prolongés du COVID-19 il toucherait plus de 20% des patients après 5 semaines et 10% après 3 mois. Selon différentes estimations il pourrait y avoir actuellement plus d'un million de personnes souffrant de symptômes prolongés du COVID-19.

Afin de mieux appréhender la façon dont les kinésithérapeutes pourraient prendre en charge ces patients, l'URPS MKL PACA a mandaté Frédéric Xavier chercheur à l'INSERM et doctorant en Neurosciences au CNRS de Marseille afin d'établir une revue de la littérature concernant la prise en charge kinésithérapique des patients présentant des symptômes prolongés du COVID-19. Ce travail a été mis à disposition sur le site internet de l'URPS MKL PACA et a servi de support à un cycle de formation ouvert à tous les kinésithérapeutes de la région PACA. À ce jour ce ne sont pas moins de 165 professionnels de notre région qui ont pu bénéficier de cette formation. De nouvelles sessions seront bientôt proposées.

**165**

### Kinésithérapeutes formés

Nous avons prévu trois sessions de formation pour proposer un maillage territorial le plus efficace possible. L'évolution de l'épidémie nous a contraint, après une première session de formation en présentiel dans nos locaux à Marseille, à assurer les deux sessions suivantes via visioconférence.



## ...En ces temps épidémiques, comment améliorer l'hygiène des cabinets ?

De nombreux kinésithérapeutes nous ont interrogé au sujet de la stratégie à adopter pour assurer une hygiène irréprochable de leur cabinet pour accueillir leurs patients en toute sécurité dans ce contexte épidémique. afin d'apporter la réponse la plus pertinente possible nous nous sommes rapprochés du Docteur Jean-Christophe DELAROZIERE, responsable du Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux soins (CPIAS) de la région PACA. Nous avons travaillé avec lui à l'élaboration d'une formation destinée aux kinésithérapeutes de la région PACA. La première session est prévue au printemps 2022. En fonction de la participation enregistrée d'autres sessions seront organisées.

# Améliorer la permanence des soins en développant les réseaux

Un des enjeux de l'évolution de notre système de santé est de parvenir à délivrer "le bon soin, au bon moment, au bon endroit, au bon patient et au bon coût". C'est d'ailleurs un des axes forts de la Stratégie de Transformation de notre Système de Santé présenté par Agnès BUZYN en février 2018. Dans le but de faciliter le parcours du patient qui nécessite une prise en charge kinésithérapique, l'URPS MKL PACA collabore de façon très étroite avec les réseaux de soins présents sur le territoire de la région PACA, dont notamment l'ARBAM PACA pour les prises en charge en kinésithérapie respiratoire et les pathologies chroniques, KROSS pour le sport Santé et le réseau Périnat Med pour ce qui concerne la périnatalité.

## L'ARBAM PACA, un laboratoire de la continuité et de la permanence des soins....

L'activité de l'ARBAM PACA a été particulièrement intense cette année malgré la réticence de certains prescripteurs.

Les objectifs poursuivis sont :

Assurer la continuité des soins et améliorer la permanence des soins et les prises en charge ambulatoires en kinésithérapie pour des soins non programmés sur l'ensemble du territoire aux heures de fermeture habituelles des cabinets libéraux et intégrer les kinésithérapeutes dans le parcours de soins coordonnés non programmés.

Plus précisément :

- Soutenir et renforcer en région Paca l'offre libérale de soins ambulatoires de proximité, permettant ainsi de :

- Réduire les inégalités d'accès aux soins sur le territoire
- Renforcer la présence sur tout le territoire mais essentiellement dans les déserts médicaux
- Développer la coordination entre les opérateurs responsables de la prise en charge de la santé de nos concitoyens,

- Se rapprocher des PTA existantes sur le territoire pour améliorer la prise en charge des patients connaissant des parcours complexes.

- Poursuivre le rapprochement entamé avec l'Assurance Maladie (PRADO BPCO) et avec les autres opérateurs de santé (hôpitaux, HAD, ... ) du territoire qui pourraient bénéficier d'une permanence des soins de kinésithérapie pour les pathologies respiratoires.

### Objectif 1 :

Mettre en place un dispositif de prise en charge en kinésithérapie des pathologies respiratoires aiguës et saisonnières mais également chroniques, les week-ends et jours fériés, afin d'assurer une permanence des soins dans toute la région Paca.

- Les kinés du Week-end : mutation de l'ARBAM vers une permanence des soins en kinésithérapie les week-ends et jours fériés (notamment la RAAC mais pas que ... ) sur les plages horaires où la continuité des soins n'est pas assurée.

- Développer la prévention médicalisée.

**Objectif 2** : Évaluer et proposer un modèle économique pour la permanence des soins en Maso-kinésithérapie en région PACA

L'ARBAM voit sa période d'activité étendue sur la totalité de l'année. L'association se dotera des éléments d'information nécessaires au suivi et à l'évaluation de cette évolution dans son organisation, dont notamment des indicateurs de suivi d'activité, de disponibilité des professionnels de santé.

## Une activité intense et inhabituelle avec deux pics épidémiques...

Après trois années au cours desquelles l'épidémie a été relativement faible, l'année 2021 a connu une activité intense marquée par la survenue inhabituelle de deux pics épidémiques (Mars-Avril 2021 et Octobre-Novembre 2021). Cette activité inhabituelle a contraint l'ARBAM à faire preuve de flexibilité et d'une adaptabilité organisationnelle importante pour répondre aux besoins de prise en charge. Cette adaptabilité a été rendue possible grâce à une montée en puissance du nombre de kinésithérapeutes engagés au niveau de l'ARBAM. Nous avons observé une réticence de la part de certains prescripteurs, entretenue par des communications émanant notamment de l'Assurance Maladie et non conformes avec les recommandations émises par la HAS en fin d'année 2019. Pour rappeler le rôle des kinésithérapeutes dans le cadre de la prise en charge des enfants touchés par la bronchiolite, l'URPS MKL PACA a réalisé une affiche co-signée par l'URPS ML PACA (cf communication grand public). Cette affiche a été diffusée auprès des médecins et des kinésithérapeutes de la région PACA. Un nouvel envoi sera réalisé à l'automne 2022. Elle a également été diffusée dans le journal la Provence.



## Le réseau KROSS, les kinésithérapeutes au service de la démocratisation du Sport Santé ...

*La développement du Sport Santé est un des axes de la Stratégie Nationale de Santé ainsi que du plan “Ma Santé 2022”. La pratique d’une activité physique adaptée à l’état de santé du patient constitue le coeur de métier des 72000 masseurs-kinésithérapeutes libéraux. Afin de proposer un maillage territorial aussi large que possible il est pertinent de s’appuyer sur les plateaux techniques dont sont très souvent équipés les cabinets de kinésithérapie. C’est dans ce contexte que l’ARS et l’URPS MKL PACA ont choisi « la participation au développement du plan sport-santé bien-être et à la réadaptation par le sport » comme l’un des axes du Contrat Pluriannuel d’Objectifs et de Moyens. Cet axe est développé via l’association loi 1901 KROSS qui a été créé à cet effet.*

Les moyens mis en place :

- Détection de volontaires, référencement et mise en place d’une cartographie google map des adhérents KROSS
- Réunions d’information et éléments de communication : Courrier au président de Région. Newsletters envoyées par mailing régional, 2 réunions régionales sur la forme des structures, présentation de la maison sport santé 04 , présentation de KROSS au CPTS des collines de Valbonne 06 , mise en place d’une action évaluation APA covid-long à l’hôpital privé d’Arnaud Tzanck à Mougins (06).
- Aide à l’installation: 28 interventions personnalisées d’aide à l’installation, aide à la création de la maison sport santé à Fréjus (83).
- Fournitures d’outils pédagogiques : courrier de communication et de sensibilisation aux prescripteurs.
- Fournitures d’outils d’évaluation initiale : Mise en place du partenariat avec l’entreprise DNEO pour la construction d’un bilan sport-santé et des tests d’évaluation numérisés. Mise en place de l’application . Présentation de l’application numérique à la région.
- Développement d’un bilan numérique spécifique « covid long ».
- Établir un maillage territorial : mise en place d’un groupe de travail au sein de l’assemblée des élus de l’URPS MKL PACA.

# Le courrier de sensibilisation à la prescription du Sport Santé adressé aux médecins prescripteurs ...



## Sport santé sur Ordonnance PRESCRIRE l'Activité Physique Adaptée .

### Chers docteurs ,

Votre patient désire reprendre une activité physique et vous souhaitez lui garantir un cadre sanitaire. Le sport santé sur ordonnance vous permet d'offrir à votre patient une alternative thérapeutique à sa longue maladie ou après un épisode altérant sa santé de façon durable . Ainsi, vous pouvez prescrire une activité physique de proximité pour une prise en charge par notre réseau de kinésithérapeutes qui sera adaptée à son état .

#### Le réseau des kinésithérapeutes organisation sport santé :

Met à la disposition de votre patient un service d'évaluation et de prestations adaptées . Nous vous proposons d'établir un bilan initial déterminant les possibilités d'une prestation physique adaptée à l'état de santé de votre patient . Nous mettrons en place cette action avec votre accord auprès des professionnels de santé et du sport .



**Sport santé** : le décret n° 2016-1990 du 30/12/2016 relatif au droit de prescription .

**KROSS** : émanation de l'URPS MK PACA voulu par l'ARS pour la promotion des activités physiques adaptées au sein des population .

**KROSS** : construire des réseaux de proximité intégrant le prescripteur , l'évaluateur et les prestataires APA au sein d'un espace partagé numérisé avec **Déneo**.app

**KROSS** s'intègre à l'exercice coordonné au sein des CPTS et MSP.



### Prescription Sport Santé

**Éligibilité** : le sport santé s'adresse aux patients atteint d'une pathologie de longue durée (ALD) ou d'une maladie chronique.  
**La prescription s'établit** sur un formulaire spécifique (décret de mars 2017) où vous devez préciser les objectifs thérapeutiques recherchés (par exemple: contrôle du poids, amélioration de la force musculaire, amélioration des capacités cardiorespiratoires, etc.) et les contre-indications propre au patient.

Prescription : <https://paca.drdsjcs.gouv.fr/spip.php?article684>



### Bilan initial

**KROSS** vous propose une prise en charge de votre patient afin d'établir un bilan initial. **Adapté** aux indications de votre prescription ,vous recevrez cette évaluation et une proposition d'activité physique adaptée qui sera mise en place après votre accord en retour .

-mesures anthropométriques  
 -capacités respiratoires  
 -capacités physiques  
 -capacités fonctionnelles  
 -questionnaires : -Estime de soi  
 -Fatigue  
 -Motivation à la pratique de l'activité physique adaptée

### Votre retour

Vous réglez notre proposition sur le type d'activité physique adaptée

**DENEO** : partenaire de KROSS - <https://deneo.fr>  
 Évaluation et suivi des usagers sur un dossier partagé numérisé



Réseau KROSS : trouver un kinésithérapeute de proximité:  
 Google Map: [réseau KROSS PACA](#)



## Une collaboration étroite avec le réseau Périnat Med...

L'URPS MKL PACA est un soutien actif du réseau Périnat Med. Nous sommes représentés au sein du Conseil d'Administration de l'association via un de nos élus, Jean Fabien LAZARO.

L'URPS met régulièrement à disposition ses locaux à l'association pour que celle-ci dispense des formations aux kinésithérapeutes libéraux membres du réseau Périnat Med.

Nous sommes en relation étroite avec Hélène LINSOLAS, la kinésithérapeute coordinatrice du réseau Périnat Med.

# Combattre l'épuisement professionnel

Depuis 2019, les URPS de la région PACA, avec le soutien de l'ARS PACA ont créé Med'Aide interURPS afin d'apporter des solutions ainsi qu'un accompagnement aux professionnels de santé de la région PACA. Ce dispositif d'entraide par les soignants, pour les soignants a pour but de prévenir l'épuisement professionnel par des actions sur le terrain et sensibiliser des guetteurs-veilleurs.

## Un dispositif ressource pour les professionnels de santé de la région PACA...

Dégradations des conditions d'exercice, crise sanitaire, problèmes financiers ou familiaux, maladie, les causes qui peuvent être à l'origine de l'épuisement professionnel d'un soignant sont multiples. Quand la problématique n'est pas identifiée à temps, le professionnel peut alors basculer dans le Burn Out, il devient alors plus long et plus compliqué de rééquilibrer l'équation. Ce dispositif s'appuie sur une permanence sociale téléphonique (SYNEXIAL) pour permettre à tout soignant libéral en difficulté d'avoir accès, en toute confidentialité vis-à-vis de ses pairs, à une assistante sociale dans le but de l'informer et de l'accompagner dans la résolution de ses problématiques sociales ou de l'orienter vers le professionnel adapté, qu'elles soient d'ordre privées ou professionnelles. Ce support a été particulièrement adapté pendant la période d'épidémie de COVID-19 qui a simultanément aggravé les difficultés des professionnels de santé tout en augmentant l'isolement. Med'Aide propose également d'organiser des réunions d'information et de sensibilisation pour faire connaître ce dispositif dans toute la région PACA et inciter les professionnels de santé à rejoindre ce réseau d'entraide et à devenir des guetteurs veilleurs. Med'Aide peut intervenir lors de congrès, de réunions d'associations, proposer des fiches actions sur les outils permettant de PRENDRE SOIN DE CEUX QUI SOIGNENT dans les CPTS, MSP, ESP.

## ...Un livret à destination des soignants

En mai 2021, Med'Aide InterURPS a publié un livret à destination des soignants afin de les sensibiliser aux signes avant-coureurs de l'épuisement professionnel et du Burn Out. Ce livret détaille également les causes plus fréquentes de l'épuisement professionnel ainsi que les différentes structures qui proposent de l'aide en direction des professionnels de santé. Des outils de dépistage du Burn Out figurent également dans ce livret. Enfin il présente les affiches de sensibilisation pour inciter chacun à être attentif à l'apparition de ces différents signes aussi bien pour lui que pour les professionnels de santé qu'il côtoie. Ce livret peut être téléchargé en suivant ce lien : <https://medaide.urps-ml-paca.org/wp-content/uploads/2021/09/livret-dentraide.pdf>



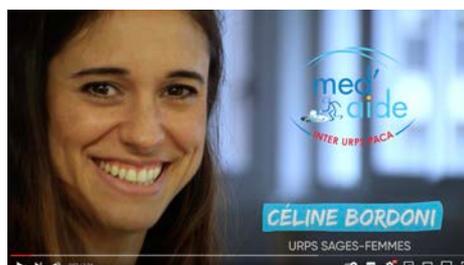
La souffrance au travail des professionnels de santé est une réalité.  
Accepter cette réalité et oser en parler est le premier pas vers la guérison.

#1SoignantSur2



## Une campagne vidéo pour sensibiliser les professionnels de santé...

Au mois d'Avril 2022, Med'Aide InterURPS a lancé sur sa chaîne Youtube, avec la participation de l'ARS PACA, une série de vidéos mettant en scène des représentants des différentes URPS de la Région PACA. En déclinant le message par profession cette campagne permet de trouver les mots et les arguments qui vont permettre de toucher plus efficacement les membres des différentes professions de santé. Les différentes vidéos sont visibles à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3xYSQZT>



# Une profession au service des missions de santé publique

Depuis son émergence dans les années 1990 par l'équipe danoise du Pr. Henrik Kehlet, la RAAC connaît une évolution croissante de données de la littérature, le développement au sein d'établissements français et à l'international ainsi que l'intérêt croissant des différents acteurs de santé. La RAAC constitue un élément clé du virage ambulatoire qui est lui-même un des piliers de la stratégie nationale de Santé et du plan "Ma Santé 2022". Etant donné le rôle important que joue la prise en charge kinésithérapique dans la RAAC, l'URPS MKL PACA s'est fortement impliquée dans le développement de la RAAC dans notre région.

La récupération améliorée après chirurgie (RAAC) est une approche de prise en charge globale du patient favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie, que celle-ci soit orthopédique, bariatrique, thoracique ou oncologique. Le patient garde un rôle actif dans cette approche.

L'URPS MKL PACA dans le cadre de l'amélioration et l'évolution de l'organisation de l'offre de soins favorise l'inclusion des MK libéraux de PACA dans la phase de pré-habilitation et dans la continuité de l'acte chirurgical en suivant le patient tout au long de sa prise en charge améliorant l'observance du traitement kinésithérapique post-opératoire.

L'URPS MKL PACA met à disposition des établissements hospitaliers publics et privés des kinésithérapeutes formés, référencés et ayant adhéré à la charte de pré-habilitation à la chirurgie.

Le patient bénéficie ainsi d'une prise en charge dans les 72 heures suivant l'annonce de la chirurgie programmée.

Un programme de récupération améliorée en chirurgie c'est :

- Informer le patient et le former à la démarche ;
- Anticiper l'organisation des soins et la sortie du patient (situation de vie, réseau hôpital-ville-domicile) ;
- Minimiser les conséquences du stress chirurgical ;
- Contrôler la douleur dans toutes les situations ;
- Favoriser et stimuler l'autonomie des patients.

Un programme de récupération améliorée en chirurgie devrait conduire à :

- Une meilleure satisfaction du patient ;
- Des complications postopératoires réduites ou équivalentes à la prise en charge conventionnelle ;
- Une durée de séjour hospitalier plus courte.
- Une diminution du taux de ré-hospitalisation.

Lutter contre les facteurs qui retardent la récupération :

- Douleurs, nausées, vomissements.
- Stress (métabolique, physique, psychique).
- Retard de reprise du transit, immobilisation.
- Hypoxie, hypothermie, perturbation du sommeil, fatigue.
- Sondes (nasogastriques, urinaires) et drains.
- Dénutrition, jeûne prolongé.

Pour le patient, un programme RAAC, qu'est-ce ?

- Une place centrale et un rôle actif au sein du programme
- Le patient est acteur de ses soins tout au long de sa prise en charge pré, per et post-opératoire.
- Le patient et ses aidants sont impliqués dès la phase préopératoire dans le programme.

Le parcours du patient est réfléchi à chaque étape sous l'angle de l'optimisation de la prise en charge.

**Les actions RAAC de l'URPS MKL PACA en interprofessionnalité :**

La soirée EPU RAAC de la Timone, où le président de l'URPS MKL PACA intervient annuellement, a été remplacée par la première journée Francophone de médecine et de réhabilitation Péri-opératoire (MERPO) où notre URPS MKL PACA a été présente en visio-conférence le 4 novembre 2021 de 19H00 à 21H30.

Notre rendez-vous annuel « lien Ville-Hôpital » autour de la RAAC organisé chaque année dans un département différent, en collaboration avec un établissement hospitalier public, a été reporté pour raison sanitaire du mois de décembre 2021 au 7 juin 2022.

Cet événement s'est déroulé dans le Var au sein de l'Hôpital du CHI de Fréjus-Saint Raphaël en présence :

- Des personnels hospitaliers.
- Des médecins spécialistes (Chirurgiens et anesthésistes).
- Des Infirmiers hospitaliers.
- Des APA.
- D'infirmières coordonnatrices.
- De Kinésithérapeutes hospitaliers et libéraux.



# Inscrire notre action au sein de l'exercice coordonné

Pour améliorer l'efficacité des prises en charge menées par les différents professionnels de santé il est nécessaire de mieux coordonner ces prises en charge. L'URPS MKL PACA prend à coeur son rôle d'acteur du développement de l'exercice coordonné en facilitant l'émergence de ces structures et en les aidant à communiquer auprès des kinésithérapeutes. Dans de nombreux cas, aussi bien au niveau des CPTS que des DAC, les membres de l'URPS MKL PACA ont intégré les bureaux de ces structures. Ce travail vient compléter de façon pertinente le travail de coordination interprofessionnelle qui est mené au sein de l'interpro URPS PACA.

## Un soutien actif en faveur du développement des CPTS...

L'URPS MKL PACA joue un rôle actif dans le développement des CPTS au sein de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Tout d'abord en remplissant une mission de conseil vis à vis des masseurs-kinésithérapeutes qui nous sollicitent pour avoir des informations concernant les CPTS. Il peut s'agir de l'orientation vers une structure existante ou en cours de création quand le territoire concerné est pourvu ou en cours de l'être ou de conseils pour se rapprocher des professionnels de santé du bassin de vie en question afin de lancer un projet de CPTS quand il n'y en pas d'existant. Ensuite, il nous arrive régulièrement de relayer via notre mailing list et nos réseaux sociaux les informations que des CPTS récemment créées ou en cours de création souhaitent communiquer auprès des kinésithérapeutes de leur territoire.

De plus une grande partie des élus de l'URPS MKL PACA sont partie prenante, voire parfois même à l'origine de la création de la CPTS de leur lieu d'exercice.

## ...Et une participation active au sein des bureaux des différentes DAC

Au fur et à mesure de l'installation des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) sur l'ensemble du territoire de la région Provence Alpes Côte d'Azur, l'URPS MKL PACA intègre les bureaux de DAC afin de contribuer au mieux à l'articulation des différents niveaux de coordination. C'est notamment le cas dans la DAC Cap Azur Santé où nous siégeons déjà ainsi que dans la DAC C3S que nous sommes en train d'intégrer.

Ces nouveaux dispositifs pour devenir pleinement efficaces doivent être assimilés par les professionnels ainsi que par les autres niveaux de coordination. C'est tout naturellement que nos élus ont investi ces structures afin d'apporter leur concours à leur intégration et au développement de leur activité. Au niveau régional, une articulation optimale entre les différentes structures participant à l'organisation du soin est la condition sine qua non pour proposer aux patients une prise en charge efficace et une entrée simplifiée dans le parcours de soins.



# Informer le grand public

Un des enjeux de l'action en Santé Publique à laquelle notre URPS ne déroge pas, est qu'il est nécessaire d'informer le grand public des possibilités offertes par notre système de santé. C'est valable pour les dispositifs nouvellement mis en place mais également pour des processus déjà existants dont on constate qu'il ne sont pas exploités autant qu'ils le pourraient. Le canal qui, à coût abordable, permet de toucher un panel large de la population est la presse écrite. À deux reprises cette année nous avons publié des communications dans le principal journal régional, *La Provence*.

## Notre campagne interURPS Kinésithérapeutes sur la prise en charge post cancer du sein...

À l'occasion d'Octobre Rose, l'URPS MKL PACA a participé avec les autres URPS kinésithérapeutes à une campagne d'information sur la prise en charge kinésithérapique post cancer du sein dans le cadre du Réseau des Kinésithérapeutes du Sein (<https://www.reseaudeskinesdusein.fr/>). Cette campagne met en valeur les apports de la kinésithérapie dans la prise en charge du cancer du sein, aussi bien en termes de prévention que de prise en charge post-chirurgie.

**KINÉSITHÉRAPIE ET RÉÉDUCATION APRÈS UN CANCER DU SEIN**

**VOUS AVEZ ÉTÉ OPÉRÉE D'UN CANCER DU SEIN ?**

**Votre Kiné peut vous aider !**

- Douleurs post opératoires
- Postures
- État de votre peau
- Lymphœdèmes
- Cicatrices
- Raideur de l'épaule
- Activité physique adaptée

**Parlez-en ensemble**

Illustration of five diverse women with pink ribbons on their chests, representing breast cancer survivors.

Logos of various URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) organizations at the bottom, including URPS PACA, URPS MKL, URPS KINÉ, and others.

Notre campagne multistructure concernant la prise en charge kinésithérapique de la bronchiolite ...

## Pourquoi prescrire de la kinésithérapie respiratoire ?

30% des enfants sont touchés par la bronchiolite, 95% d'entre eux ne nécessitent pas d'hospitalisation mais d'un suivi ambulatoire.



Pour permettre aux parents d'apprendre les **bons gestes** et d'appliquer les **conseils d'hygiène**.

Le kinésithérapeute assurera une **surveillance régulière** de l'état clinique de ces enfants et pourra ainsi **rassurer la famille**.



Le kinésithérapeute pourra faire le **triage** des cas en fonction de son bilan clinique.

La **prise en charge ambulatoire** limitera l'**engorgement** des services d'urgences et des cabinets libéraux de médecins.



Le kinésithérapeute utilisera les **techniques de désencombrement bronchique** si cela est **cliniquement nécessaire**.



Provence-Alpes-Côte d'Azur





# Nous Contacter

*URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes  
Libéraux de la région PACA*



37-39 Boulevard  
Vincent Delpuech  
13006 Marseille



Téléphone  
0491267160



E-mail:  
[secretariat@urps-mk-paca.org](mailto:secretariat@urps-mk-paca.org)

